

**Projet de loi n°27 : Loi concernant principalement
l'organisation gouvernementale en matière
d'économie et d'innovation**

Mémoire de Desjardins Capital

**Commission de l'économie et du travail
Gouvernement du Québec**

Jeudi, 26 septembre 2019, 15 h

Table des matières

Introduction.....	3
Notre raison d'être.....	4
1. Favoriser le développement économique des régions	5
1. a) L'écosystème de démarrage en région	6
Financement difficile pour les entreprises en démarrage	6
Voir à déployer plus de capitaux en démarrage partout au Québec	6
Implication de Desjardins.....	6
1. b) Le transfert d'entreprise.....	7
Les enjeux de transfert sont encore présents	7
Moderniser les véhicules de transfert pour faciliter l'accès à la propriété	7
Implication de Desjardins.....	7
1. c) Le maintien de nos fleurons québécois.....	8
Besoin d'un joueur de taille.....	8
Combler le manque dans la chaîne de financement.....	8
Implication de Desjardins.....	8
1. d) Le maintien de nos entreprises technologiques au Québec	9
Vente des jeunes entreprises technologiques à des intérêts étrangers.....	9
Revoir les incitatifs pour les gestionnaires de fonds en capital de risque	9
Implication de Desjardins.....	9
2. Accélérer les investissements des entreprises québécoises pour accroître la productivité et favoriser l'innovation	10
Déployer un produit novateur.....	10
Implication de Desjardins.....	10
3. Rehausser l'action à l'international, soit attirer plus d'investissements étrangers et accroître et diversifier les exportations du Québec	11
Privilégier l'exportation et l'expansion des entreprises québécoises	11
Implication de Desjardins.....	11
4. Alléger les démarches pour les entreprises.....	12
Conclusion	13

Introduction

De prime abord, nous tenons à remercier le gouvernement du Québec pour l'invitation de Desjardins Capital (DC) à la Commission de l'économie et du travail et l'occasion qui lui est donnée de commenter le projet de loi n°27 concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation.

Nous saluons les initiatives mises de l'avant dans ce projet de loi qui favoriseront certainement le développement économique de toutes les régions du Québec. Les mesures proposées visent clairement à soutenir la croissance des entreprises du Québec. En fusionnant Investissement Québec (IQ) et le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), les dirigeants d'entreprises auront dorénavant une seule porte d'entrée au gouvernement, ce qui facilitera l'accès à une aide financière complémentaire et leur offrira un accompagnement dans leurs projets locaux et internationaux.

Notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec IQ permettra une mise en œuvre rapide du projet de loi. La force de frappe inégalée de Desjardins, avec ses 2 500 professionnels dédiés aux entrepreneurs, ses 30 centres dédiés aux entreprises couvrant toutes les régions du Québec et sa connaissance fine du terrain sont des atouts certains pour contribuer à l'augmentation de la richesse collective du Québec.

Notre mémoire porte particulièrement sur les résultats souhaités¹ par ce projet de loi, soit de :

1. Favoriser le développement économique des régions;
2. Accélérer les investissements des entreprises québécoises pour accroître la productivité et favoriser l'innovation;
3. Rehausser l'action à l'international, soit attirer plus d'investissements étrangers et accroître et diversifier les exportations du Québec; et
4. Alléger les démarches pour les entreprises.

Dans le but d'appuyer nos constats et nos recommandations exposés dans ce mémoire et afin de démontrer tout le potentiel d'une étroite collaboration, nous commençons par vous rappeler notre raison d'être.

¹ Source : Communiqué de presse « [Réforme d'Investissement Québec : de nouveaux outils pour la croissance économique du Québec](#) » émis par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation, le 12 juin 2019.

Notre raison d'être

Notre partenariat avec le gouvernement du Québec repose sur une relation de longue date. Au début des années 1970, le gouvernement avait demandé à Desjardins d'intervenir dans la transaction de vente de l'entreprise Vachon pour sauvegarder ce fleuron québécois et maintenir son siège social au Québec alors qu'elle était convoitée par des intérêts américains. De là est né DC, gestionnaire de fonds de capital de développement et de risque du Mouvement Desjardins, qui depuis près de 50 ans, contribue à la prospérité des personnes et des communautés en investissant dans la croissance et la pérennité des entreprises d'ici.

NOTRE MISSION

« Activer l'entrepreneuriat d'ici en privilégiant la propriété québécoise et en se prolongeant dans les générations à venir, afin d'accroître notre richesse collective. En créant des passerelles vers demain, nous contribuons ensemble à la vitalité de toute une économie. »

NOTRE VALEUR AJOUTÉE



Un investisseur patient



La force du réseau Desjardins



Des équipes près des entrepreneurs et présentes à l'internationale



Un chef de file en gouvernance

NOS CHIFFRES (au 30.06.2019)

1^{er}

Capital de
risque

Rang en nombre de transactions au Québec²

1^{er}

Capital
de développement

2,5 G\$

Actifs
sous gestion

NOTRE IMPACT DEPUIS LA CRÉATION EN 2001 DE NOTRE FONDS FISCALISÉ CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

2,5 G\$

investis dans

1 000+

PME et coopératives québécoises dont

360

en régions
ressources

97

en territoires
confrontés à des
difficultés économiques

DC compte bien poursuivre sa mission si cruciale pour la prospérité du Québec tout entier. C'est dans cet esprit que nous avons récemment fait des représentations à notre partenaire qu'est le gouvernement du Québec dans le but d'augmenter notre impact sur le terrain et ainsi contribuer à accélérer la productivité des entreprises québécoises, tout en insistant sur le maintien de la propriété québécoise.

² Source : Rapport « [Aperçu du marché canadien du capital de risque et du capital de développement // S1-2019](#) » de l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (CVCA). Ce rapport regroupe l'ensemble des principaux acteurs dans le financement d'entreprises au Québec et au Canada.

1. Favoriser le développement économique des régions

« Le mandat d'Investissement Québec sera de contribuer au développement économique du Québec et à la croissance des entreprises dans toutes les régions, et ce, en appuyant l'investissement, l'innovation technologique et l'intégration du numérique. »

Nous saluons l'initiative du gouvernement...

...d'appuyer l'investissement dans les entreprises sur tout le territoire québécois.

Nous croyons qu'IQ doit être complémentaire à l'écosystème de financement actuel (financement traditionnel, fonds fiscalisés et privés) de manière à combler les lacunes du marché.

Pour ce faire, IQ aurait tout intérêt à développer des solutions pour les entreprises de pair avec les acteurs de l'écosystème et assumer des risques additionnels pour convaincre les entrepreneurs d'enclencher, voire d'accélérer leurs projets, tantôt en démarrage, tantôt en transformation technologique.

Dans le cadre de ce projet de loi, DC propose, à court terme, qu'IQ en complémentarité avec tous les acteurs économiques concentrent leurs efforts autour de ces quatre axes :

- a) L'écosystème de démarrage en région;
- b) Le transfert d'entreprise;
- c) Le maintien de nos fleurons québécois; et
- d) Le maintien de nos entreprises technologiques au Québec.

1. a) L'écosystème de démarrage en région

Financement difficile pour les entreprises en démarrage

Nous constatons que le financement d'entreprises en démarrage au Québec reste encore difficile. Malgré les interventions passées des acteurs de l'écosystème, il demeure que plusieurs régions hors des grands centres sont encore confrontées à une carence en matière de financement, et ceci est particulièrement vrai pour les entreprises œuvrant dans les secteurs traditionnels (non technologiques).

Dans un rapport récent produit par KPMG³, il est clairement indiqué que :

- L'accès à du financement de démarrage est un élément critique au développement de l'activité entrepreneuriale, et celui-ci est restreint à cause du niveau de risque que représente ce stade de développement pour les institutions financières traditionnelles; et
- Le capital de démarrage permet de supporter les efforts de diversification économique des régions hors des grands centres et le développement de l'activité entrepreneuriale locale, qui prend racine dans le milieu, est la forme la plus pérenne et porteuse économiquement.

Nous adhérons pleinement à ces deux constats de l'étude.

Voir à déployer plus de capitaux en démarrage partout au Québec

Nous invitons IQ à prioriser le déploiement de plus de capitaux de démarrage dans toutes les régions du Québec afin de supporter l'émergence des leaders de demain et d'aider à développer un environnement de mentorat et de coaching à ce stade de croissance.

Un des moyens pour augmenter l'accès au capital de démarrage réside dans un meilleur arrimage entre les divers acteurs œuvrant dans l'écosystème à ce stade de développement. On doit impliquer davantage les incubateurs et accélérateurs, là où foisonnent de jeunes pousses, établir des liens d'affaires avec des organisations spécialisées dans le financement et l'investissement et développer plus d'initiatives régionales comme les cellules de mentorat.

Implication de Desjardins

Pour contribuer à répondre à ce besoin, Desjardins appuie actuellement plus de 30 projets d'incubateur et d'accélérateur spécialisés et/ou régionaux à travers le Québec à même l'initiative de son Fonds de développement des régions⁴ de 100 M\$. Ce fonds vise à accroître la capacité d'action de Desjardins pour soutenir des projets porteurs pour nos régions, des projets d'entrepreneuriat, de développement d'affaires, d'innovation économique et sociale.

De plus, nous allouons dans notre plan d'investissement annuel des sommes visant à financer les démarrages d'entreprises en région.

Le besoin demeure toutefois criant d'élargir la portée de ces initiatives avec d'autres parties prenantes telles qu'IQ.



³ Source : Rapport « [Le capital d'investissement au Québec – Évolution récente et nouveaux défis](#) » préparé par KPMG pour le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, le 13 avril 2018.

⁴ Source : [Allocution à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain](#), prononcée par M. Guy Cormier, le 3 novembre 2016.

1. b) Le transfert d'entreprise

Les enjeux de transfert sont encore présents

La vague tant attendue de transferts d'entreprise est entamée depuis quelques années maintenant. À ce jour, Desjardins a réalisé quelque 2 000 transferts d'entreprise. Plus de 30 000 propriétaires québécois prévoient prendre leur retraite d'ici cinq ans et les prévisions font état du double d'ici dix ans⁵. Les enjeux restent donc entiers.

Les scénarios les plus fréquents en matière de transfert d'entreprise sont :

- Transfert de l'entreprise à des membres de la famille;
- Vente de l'entreprise à la direction ou aux employés; et
- Vente à un tiers.

Dans les deux premiers scénarios énoncés, une des structures à privilégier pour mobiliser l'ensemble des employés est la mise en place d'une coopérative de travailleurs (CT) ou une coopérative de travailleurs actionnaire (CTA). Cette solution, où les employés prennent une participation au capital-actions, permet d'améliorer les chances de succès du transfert. Nous avons réalisé qu'une modernisation de la Loi sur les coopératives permettrait d'intégrer plus facilement ce type de véhicule dans le cadre d'un transfert d'entreprise.

Moderniser les véhicules de transfert pour faciliter l'accès à la propriété

Nous invitons le gouvernement du Québec à moderniser les véhicules de transfert tels que la *Loi sur les coopératives* pour faciliter l'accès à la propriété pour les employés et assurer la pérennité des entreprises d'ici.

Comme nous le savons, un transfert se prépare sur plusieurs années et il s'avère qu'il y a d'autres considérations que la seule transaction financière. Une approche structurée est essentielle pour ne rien laisser au hasard et faciliter la transition.

Implication de Desjardins



La grande force de Desjardins réside dans le fait d'être constamment en relation avec plus de 350 000 entreprises de toutes les régions du Québec et d'être en mesure d'anticiper les besoins des entrepreneurs.

À même notre portefeuille, nous avons déjà identifié 22 000 entreprises en amorce de transfert. Pour plusieurs, la solution des CT ou CTA pourrait s'avérer des plus intéressantes.

La nature coopérative de Desjardins combinée à la modernisation de la *Loi sur les coopératives* permettrait de faciliter les transferts d'entreprises.

⁵ Source : Entrevue entre M. Vincent Lecorne, président et directeur général du CTEQ, et Mme Diane Tremblay, parue dans le Journal de Québec, le 6 avril 2017.

1. c) Le maintien de nos fleurons québécois

Besoin d'un joueur de taille

Dans le cas d'entreprises de taille considérable, il arrive fréquemment que les dirigeants actionnaires veulent vendre leur participation. Or, aujourd'hui, peu d'investisseurs québécois ont les moyens d'intervenir dans ce type de situation.

Comblar le manque dans la chaîne de financement

Nous proposons à IQ de jouer un rôle encore plus actif afin de combler le vide dans la chaîne de financement et d'appuyer nos plus grandes sociétés pour en conserver la propriété ici.

Nous croyons que l'augmentation de la capitalisation d'IQ sera un atout considérable pour augmenter le nombre d'interventions dans ces transactions aux retombées économiques importantes.



Implication de Desjardins

Nous avons à cœur le maintien de la propriété québécoise mais sommes limités en termes de moyens pour intervenir au moment de ventes potentielles, notamment en raison de notre taille.

En complémentarité avec IQ, nous serons davantage outillés pour intercepter la vente de nos fleurons québécois.

1. d) Le maintien de nos entreprises technologiques au Québec

Vente des jeunes entreprises technologiques à des intérêts étrangers

Les différents fonds privés spécialisés de capital de risque présents au Québec jouent un rôle important auprès des entreprises.

Toutefois, le mode d'évaluation et de rémunération actuel des gestionnaires de ces fonds encourage un comportement d'investissement à court terme, car l'accent est davantage mis sur le rendement que sur le développement de nos fleurons de demain. En effet, les gestionnaires de fonds sont incités à vendre hâtivement certaines entreprises novatrices à des intérêts souvent hors du Québec, occasionnant, entre autres, les pertes d'innovations technologiques et d'expertise locale souvent pointue impactant l'ensemble de l'écosystème et l'économie du savoir.

Revoir les incitatifs pour les gestionnaires de fonds en capital de risque

À titre de commanditaire de plusieurs fonds de capital de risque, IQ aurait intérêt à privilégier certains critères de performance de ces fonds, autres que le rendement, reliés à la création de richesse collective à long terme.

Également, une meilleure implication des commanditaires dans les investissements réalisés par ces fonds permettrait d'optimiser l'utilisation de leurs enveloppes, de partager les risques et de faciliter les financements subséquents par les fonds institutionnels. Ceci assurerait, notamment, des transitions harmonieuses à l'intérieur de l'écosystème.

En somme, IQ, en collaboration avec nous et les autres joueurs, doivent faire en sorte de garder la propriété de ces fleurons en devenir au Québec en encourageant de nouveaux comportements chez les gestionnaires de fonds de capital de risque.



Implication de Desjardins

Nous avons pris la décision d'investir en direct, en co-investissement avec l'ensemble des fonds privés, dans les jeunes entreprises technologiques locales afin de tenter, avec les moyens à notre disposition, de faire grandir les entreprises sur le territoire québécois.

Nous devons nous ingénier à élaborer des moyens où il serait plus avantageux pour les gestionnaires de maintenir la propriété au Québec par rapport à une vente à l'étranger.

2. Accélérer les investissements des entreprises québécoises pour accroître la productivité et favoriser l'innovation

« Afin de susciter et de faciliter la concrétisation de projets de transformation numérique et technologique des PME, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) sera également fusionné à IQ pour permettre au Québec d'assurer un leadership encore plus fort dans l'accompagnement technologique des entreprises et dans l'évaluation de leurs besoins liés à leur transformation numérique. »

Nous saluons l'initiative du gouvernement...

... de vouloir accompagner les entreprises dans leur transformation numérique, entre autres avec l'intégration du CRIQ à l'offre de service d'IQ, et ce, dans un contexte de pénurie de main d'œuvre et de plus faible productivité de nos entreprises.

Être en affaires comporte une part de risques inhérents. Parmi les entrepreneurs rendus à un stade de développement plus avancé, certains croient qu'innover exacerbe ces risques et hésitent à moderniser leurs équipements ou leurs processus d'affaires. Savoir qu'ils peuvent compter sur l'accompagnement technologique du CRIQ peut les inciter à passer à l'action.

Tous les acteurs économiques doivent dorénavant avoir le réflexe de capitaliser sur la nouvelle force d'IQ, intégrant le CRIQ, pour accélérer les choses.

Déployer un produit novateur

Afin d'inciter l'adoption de nouvelles technologies par les entrepreneurs, nous suggérons à IQ de développer une approche créative de prêt permettant un remboursement basé sur le succès du projet. Ce type de prêt permettrait ainsi de partager les risques en fonction de l'atteinte de jalons pour l'entreprise. Le prêt à redevance est un exemple de moyen pour inciter les entrepreneurs à innover.

Implication de Desjardins

Avec notre compréhension fine du terrain et notre proximité avec les 350 000 entreprises partenaires de Desjardins, nous sommes en mesure d'identifier rapidement et de prioriser un bassin d'entreprises à fort potentiel que nous pourrions proposer au CRIQ afin qu'elles bénéficient de ses services.

Il faut ensemble saisir l'occasion de les faire croître.



3. Rehausser l'action à l'international, soit attirer plus d'investissements étrangers et accroître et diversifier les exportations du Québec

« À l'international, IQ verra son mandat renforcé pour favoriser davantage l'attraction d'investissements étrangers, la diversification des exportations québécoises et l'accompagnement d'entreprises. »

Nous saluons l'initiative du gouvernement...

... d'aider les entreprises d'ici à s'internationaliser. Le Québec doit favoriser l'exportation des produits comme des services et l'expansion de ses entreprises à l'étranger pour qu'elles deviennent des chefs de file.

Nous en convenons, les États-Unis occupent une place centrale dans notre commerce international et c'est de manière naturelle, voire historique, que nos entreprises se tournent vers nos voisins du Sud. Cependant, de l'autre côté de l'Atlantique se trouve l'une des premières zones économiques mondiales, à savoir l'Europe et ses 500 millions de consommateurs. Le récent Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne renforce nos liens vis-à-vis ce marché peu exploité par les entreprises québécoises et cela pourrait leur donner une longueur d'avance sur leurs compétiteurs.

Il est vrai que le Québec a tout intérêt à attirer des entreprises étrangères, mais nous pensons qu'afin d'enrichir et de faire grandir nos entreprises québécoises, nous avons avantage à favoriser leur internationalisation.

Privilégier l'exportation et l'expansion des entreprises québécoises

Nous croyons qu'IQ devrait prioriser l'exportation et l'expansion des entreprises québécoises sur les marchés mondiaux pour les appuyer dans leur passage de petite et moyenne entreprise à grande entreprise afin de devenir la locomotive de la croissance économique.

Bonifier le soutien personnalisé et l'accompagnement spécialisé pour identifier des pistes d'acquisition à l'extérieur du Québec permettrait aux entreprises, non seulement d'acquérir de nouvelles parts de marché et de diversifier leur base de clientèle, mais aussi d'attaquer leurs enjeux de main d'œuvre.

Implication de Desjardins

Nous voulons être un allié dans ce domaine, puisque l'exportation, c'est enrichir tout le Québec. La diversité territoriale internationale est bénéfique pour tous, et ce, tout en réduisant notre dépendance face au marché américain.



Avec l'offre d'accompagnement à l'international de Desjardins, dont le fonds Transatlantique en partenariat avec Groupe Siparex, nous soutenons les PME québécoises dans leur expansion en Europe via la France.

Ce partenariat nous donne ainsi accès à une centaine de professionnels ayant une connaissance approfondie du marché européen.

Un rapprochement des stratégies des différents joueurs de l'écosystème pourrait inciter nos entreprises à s'internationaliser.

4. Alléger les démarches pour les entreprises

« Afin de renforcer l'offre de services régionale et de stimuler davantage le développement économique local, IQ deviendra la porte d'entrée pour les entreprises qui souhaitent recevoir une aide financière ou de l'accompagnement pour réaliser leurs projets d'investissement et de développement d'affaires. »

Nous saluons l'initiative du gouvernement....

... de concentrer les services offerts par IQ, le CRIQ et le MEI, dont les bureaux régionaux, sous un même toit, au cœur des préoccupations des entrepreneurs. Nous trouvons avisé de la part du gouvernement de répondre à la demande longtemps exprimée par ceux-ci d'être mieux accompagnés, en ayant un guichet unique pour une plus grande efficacité.

Conclusion

En conclusion, nous sommes d'avis que les initiatives proposées dans le projet de loi n°27 seront profitables pour les entrepreneurs québécois et pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème et nous tenons à réitérer nos félicitations à cet égard.

Il va de soi que la complémentarité d'IQ à l'écosystème de financement actuel est nécessaire pour combler les lacunes du marché. Développer des solutions pour les entreprises en collaboration avec les acteurs économiques et assumer des risques additionnels pour convaincre les entrepreneurs d'accélérer leur croissance sont des éléments clés qui permettront à IQ de mener à bien ses initiatives.

En terminant, voici en résumé nos recommandations en lien avec les initiatives présentées pour optimiser l'impact de toutes les parties prenantes sur l'échiquier de l'entrepreneuriat québécois :

1. Nous invitons IQ à prioriser le déploiement de plus de capitaux de démarrage, dans toutes les régions du Québec, afin de supporter l'émergence des leaders de demain et d'aider à développer un environnement de mentorat et de coaching à ce stade de croissance.
2. Nous invitons le gouvernement du Québec à moderniser les véhicules de transfert tels que la *Loi sur les coopératives* pour faciliter l'accès à la propriété pour employés et assurer la pérennité des entreprises d'ici.
3. Nous proposons à IQ de jouer un rôle encore plus actif afin de combler le vide dans la chaîne de financement et d'appuyer nos plus grandes sociétés pour en conserver la propriété ici.
4. À titre de commanditaire de plusieurs fonds de capital de risque, IQ aurait intérêt à privilégier certains critères de performance de ces fonds, autre que le rendement, reliés à la création de richesse collective à long terme.
5. Afin d'inciter l'adoption de nouvelles technologies par les entrepreneurs, nous suggérons à IQ de développer une approche créative de prêt permettant un remboursement basé sur le succès du projet.
6. Nous croyons qu'IQ devrait prioriser l'exportation et l'expansion des entreprises québécoises sur les marchés mondiaux pour les appuyer dans leur passage de petite et moyenne entreprise à grande entreprise afin de devenir la locomotive de la croissance économique.